



AU PAYS DU PERCHE SARTHOIS.....

Le Pays du Perche sarthois créé en 1995, regroupe quatre communautés de communes (les Vallées de la Braye et de l'Anille, l'Huisne sarthoise, le Gesnois Bilurien et le Maine Saosnois) pour une population de près de 85 000 habitants. Il a reçu en 1998 le label « pays d'art et d'histoire », distinction partagée qu'avec un seul des quatre autres Pays de la Sarthe : la Vallée du Loir. Ce titre lui permet de bénéficier de crédits supplémentaires mais l'oblige en contrepartie, à assurer des missions en plus grand nombre et plus développées donc à garantir une meilleure qualité de prestations vis-à-vis de la population locale et les visiteurs.

Le Pays a des missions très diverses mais il est surtout connu pour ses activités en matière de tourisme et de valorisation du patrimoine. Son domaine d'action est très large : visites guidées, établissement de visites découvertes, de parcours de randonnée (à pied, en vélo, en kayak sur l'Huisne), de circuits pour les groupes ou les visites individuelles ainsi que la promotion des sites. Des animations sont également menées au profit des scolaires allant de visites sur sites à la participation à des ateliers. Il assure la promotion de notre territoire en participant à de nombreux salons dont certains nationaux. Les acteurs économiques ne sont pas oubliés et peuvent bénéficier de formations ou d'aides matérielles ponctuelles. Il achève actuellement l'inventaire de douze bourgs du Pays et la restitution concernant Semur en Vallon vient d'être effectuée.

Toutefois, il assure bien d'autres fonctions plus administratives et beaucoup moins connues du public mais très importantes par leur impact économique comme le montage et le suivi de dossiers d'obtention de subventions ainsi que la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale SCOT (pour la vallée de la Braye et de l'Anille et l'Huisne sarthoise).

En matière de subventions accordées aux collectivités locales et aux entreprises, il intervient pour la mise en œuvre du programme européen Leader, des contrats de Plan Etat Région, Territoires –Région, Ruralité et d'aide à la Modernisation.

Le pays s'est également saisi depuis trois ans de la mission de développement des circuits alimentaires de proximité en mettant en relation les cantines avec des producteurs locaux.

Enfin, le SCOT est en cours de rédaction. C'est un projet d'aménagement du territoire avec une approche beaucoup plus large que celle du PLUI et qui intègre l'environnement, la qualité de l'habitat, la mobilité et l'aménagement commercial. Son application est prévue pour vingt ans.

En conclusion, il convient d'évoquer les principaux projets que le Pays du Perche sarthois compte mettre en œuvre au cours de ce mandat de six ans qui vient de débiter. En premier lieu, afin de mieux mettre en valeur le corridor vert et écologique de l'Huisne, le Perche Sarthois œuvre pour développer des parcours de pratique du canoë-kayak tout au long de la rivière, et notamment entre Connerré et St Mars la Brière. Plusieurs villes (dont des villes extérieures comme Nogent le Rotrou et le Theil) ainsi que l'organisme Sarthe tourisme ont manifesté leur vif intérêt pour cette action. Des sorties « vertes » seront également proposées, notamment la zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de Tresson. La rédaction d'un document recensant les personnalités célèbres ayant fréquenté notre territoire sera proposée aux différentes instances de décision du Perche Sarthois. En matière de patrimoine, un circuit des trois manoirs (en Gesnois Bilurien) devrait être créé, il alternerait avec le circuit annuel des trois églises.

Le président, Pierre Cruchet.